

ASSOCIATION IMAJE SANTE

35 RUE ESTELLE
RDC
13001 MARSEILLE

*Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2025 au 31/12/2025*

Activité principale de l'association :

Nous vous présentons ci-après le dossier de l'exercice.

IMAJE Santé
INFORMATION - MARSEILLE - ACCUEIL - JEUNES SANTÉ
35, rue Estelle
13001 MARSEILLE
Tél. 04 91 13 71 87 - Fax 04 91 13 71 87
contact@imajesante.fr

Approuvé en AG
le 18/06/2026

DRAUET Dominique
Président ✓

18/6/26 - 

Poside GRUNBERG
Trésorière 

Fait à MARSEILLE

Le 11/05/2026

CLAVEL GUILLAUME
EXPERT-COMPTABLE



SO' CONSEIL

531 Avenue du Prado

13008 MARSEILLE
04.86.01.08.60

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2025

	Pages
- <i>Bilan actif-passif</i>	1 et 2
- <i>Compte de résultat</i>	3 et 4
- <i>Evaluation des contributions volontaires</i>	5
- <i>Détail bilan</i>	6 à 9
- <i>Détail Compte de résultat</i>	10 à 12
- <i>Annexe</i>	13 à 24

SO' CONSEIL

531 Avenue du Prado

13008 MARSEILLE

04.86.01.08.60

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés et droits assimilés	34 538	34 538				
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	276 333	267 987	8 346	10 511	2 165-	20. 60-
	En cours, avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières ⁽¹⁾						
	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	2 767		2 767	2 767		
	Total II	313 638	302 525	11 113	13 278	2 165-	16. 31-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances ⁽²⁾						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 345		3 345	7 196	3 851-	53. 52-
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres créances	166 097		166 097	407 056	240 959-	59. 20-
	Charges constatées d'avance ⁽²⁾	1 560		1 560	2 417	857-	35. 47-
	Valeurs mobilières de placement	153		153	153		
	Instruments financiers à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	594 171		594 171	624 490	30 319-	4. 85-
	Total III	765 325		765 325	1 041 312	275 987-	26. 50-
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (IV)						
	Primes de remboursement des emprunts (V)						
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 078 963	302 525	776 438	1 054 590	278 152-	26. 38-

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles	108 501	108 501		
	Réserves pour projet de l'entité				
	Autres				
	Report à nouveau	47 255-	88 817-	41 562	46. 79
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	34 744	41 562	6 817-	16. 40-
	Situation nette (sous total)	95 990	61 245	34 744	56. 73
	Fonds propres consommptibles				
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	95 990	61 245	34 744	56. 73
AUTRES FONDS PROPRES	Fonds non remboursables				
	Avances conditionnées				
	Droits du concédant				
	Total II				
FONDS REPORTES ET DEDIES	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés	5 603	8 510	2 907-	34. 16-
	Total III	5 603	8 510	2 907-	34. 16-
PROVISIONS	Provisions pour risques	226 977	141 513	85 464	60. 39
	Provisions pour charges				
	Total IV	226 977	141 513	85 464	60. 39
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		196	196-	100. 00-
	Emprunts et dettes financières diverses (2)				
	Instruments financiers à terme				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	22 127	20 138	1 989	9. 88
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	102 181	107 194	5 013-	4. 68-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance	323 560	715 793	392 233-	54. 80-
	Total V	447 868	843 321	395 453-	46. 89-
	Écarts de conversion et différences d'évaluation (VI)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	776 438	1 054 590	278 152-	26. 38-

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)

(2) Dont emprunts participatifs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits d'exploitation ⁽¹⁾						
Cotisations		775		970	195-	20. 10-
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service		36 181		46 200	10 019-	21. 69-
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation		1 142 006		720 240	421 766	58. 56
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommptible						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels		4 028		755	3 273	433. 52
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières				2 100	2 100-	100. 00-
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions				4 216	4 216-	100. 00-
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
Utilisations des fonds dédiés		2 907		1 490	1 417	95. 08
Autres produits		7		2	5	216. 44
Total I		1 185 904		775 974	409 930	52. 83
Charges d'exploitation ⁽²⁾						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes		252 999		166 032	86 967	52. 38
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés		41 437		22 962	18 475	80. 46
Salaires et traitements		553 711		394 535	159 176	40. 35
Cotisations sociales		213 405		149 814	63 591	42. 45
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		4 466		4 453	13	0. 29
Dotations aux provisions		85 464			85 464	
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges		5		23	17-	76. 37-
Total II		1 151 488		737 819	413 669	56. 07
1 - Résultat d'exploitation (I-II)		34 416		38 155	3 738-	9. 80-

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés		328		2	326	NS
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des immobilisations financières cédées						
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total III		328		2	326	NS
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total IV						
2. Résultat financier (III-IV)		328		2	326	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)		34 744		38 156	3 412-	8. 94-
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)				3 405	3 405-	100. 00-
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)						
4. Résultat exceptionnel (V-VI)				3 405	3 405-	100. 00-
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)		1 186 232		779 381	406 852	52. 20
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)		1 151 488		737 819	413 669	56. 07
5. EXCEDENT OU DEFICIT		34 744		41 562	6 817-	16. 40-

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature	925		925	
Bénévolat				
TOTAL	925		925	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens	925		925	
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
TOTAL	925		925	

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, MARQUES...				
20500000 LOGICIELS	4 499	4 499		
20510000 LOGICIELS	30 039	30 039		
28050000 AMORT. LOGICIELS	4 499-	4 499-		
28051000 AMORT. SYST INFO RESEAU	30 039-	30 039-		
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE	8 346	10 511	2 165-	20. 60-
21540000 INST TECHN, MAT ET OUTILLAGES	4 560	4 560		
21811000 AMENAGEMENTS RUE ESTELLE	192 924	192 924		
21812000 AMENAGEMENTS SUBV INVEST 2008	5 004	5 004		
21815000 AMENAGEMENT SUBV CMA CGM	7 983	7 983		
21816000 INVEST SUBV CD13	2 382	2 382		
21830000 MATERIEL DE BUREAU & INFORMATI	27 507	25 207	2 301	9. 13
21831000 MATERIEL BUREAU & INF RESEAU	8 875	8 875		
21832000 INFORMATIQUE SUBV FOND° VINCI	13 440	13 440		
21840000 MOBILIER	13 657	13 657		
28154000 AMORT. MATERIEL OUTILLAGE	4 560-	4 560-		
28181100 AMORT. A.A.I. ESTELLE	189 893-	187 322-	2 571-	1. 37-
28181200 AMORT. AMENAG SUBV INVEST 2008	5 004-	5 004-		
28181500 AMORT. A.A.I. SUBV CMA CGM	5 554-	4 755-	799-	16. 80-
28181600 AMORT. SUBV CD13	1 586-	1 347-	239-	17. 74-
28183000 AMORT. MAT BUREAU & INFORMATIQ	25 418-	24 561-	857-	3. 49-
28183100 AMORT. MAT BUREAU INF & RESEAU	8 875-	8 875-		
28183200 AMORT. SUBV FOND° VINCI	13 440-	13 440-		
28184000 AMORT. MOBILIER	13 657-	13 657-		
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	2 767	2 767		
27500000 CAUTION LOCATION	2 767	2 767		
TOTAL II	11 113	13 278	2 165-	16. 31-
CREANCES CLIENTS, USAGERS ET COMPTES RATTACHES	3 345	7 196	3 851-	53. 52-
41100000 CLIENTS	3 345	7 196	3 851-	53. 52-
AUTRES CRÉANCES	166 097	407 056	240 959-	59. 20-
40100000 FOURNISSEURS	1 281	5 014	3 732-	74. 44-
43870000 ORG SOCIAUX-PD A RECEVOIR		194	194-	100. 00-
43900000 ORG SOCIAUX - PDTS A RECEVOIR	1 498		1 498	
44177000 SUBVENTIONS EXP.ARS		284 900	284 900-	100. 00-
44177960 SUBVENTIONS EXP.REGIONS	48 000	48 000		
44179400 SUBVENTIONS CAF	91 717	41 456	50 261	121. 24
44192000 FONDATION DE FRANCE		4 000	4 000-	100. 00-
44196000 SUBV FSE-IEJ	22 024	22 024		
44197000 SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENT	576	768	192-	25. 00-
46700001 DONS A RECEVOIR	1 000		1 000	
46870000 PRODUIT A RECEVOIR		700	700-	100. 00-
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 560	2 417	857-	35. 47-
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 560	2 417	857-	35. 47-
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	153	153		
50810000 PARTS CREDIT COOPERATIF	153	153		

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
DISPONIBILITES		594 171	624 490	30 319-	4. 85-
51200010	BANQUE SOCIETE GENERALE	1 894	46 530	44 636-	95. 93-
51200030	CREDIT COOPERATIF	515 440	577 948	62 508-	10. 82-
51200040	LIVRET A - 00155112090 CCOOP	76 825		76 825	
53000000	CAISSE	12	12		
TOTAL III		765 325	1 041 312	275 987-	26. 50-
TOTAL GENERAL		776 438	1 054 590	278 152-	26. 38-

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
RESERVES POUR PROJET DE L'ENTITE	108 501	108 501		
10680000 SUBVENTION FONDS DE ROULEMENT	50 501	50 501		
10685010 RESERVE DE TRESORERIE INIT	58 000	58 000		
REPORT A NOUVEAU	47 255-	88 817-	41 562	46. 79
11010000 REPORT A NOUVEAU - SUBV INV	275 386	275 386		
11900000 REPORT A NOUVEAU	322 642-	364 203-	41 562	11. 41
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)	34 744	41 562	6 817-	16. 40
SITUATION NETTE (SOUS TOTAL)	95 990	61 245	34 744	56. 73
TOTAL I	95 990	61 245	34 744	56. 73
TOTAL II				
FONDS DEDIES	5 603	8 510	2 907-	34. 16
19400000 FONDS DEDIES SUR SUBV DE FONCT	5 603	8 510	2 907-	34. 16
TOTAL III	5 603	8 510	2 907-	34. 16
PROVISIONS POUR RISQUES	226 977	141 513	85 464	60. 39
15100000 PROVISIONS POUR RISQUES	226 977	141 513	85 464	60. 39
TOTAL IV	226 977	141 513	85 464	60. 39
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT		196	196-	100. 00
51860000 INTERETS A PAYER		196	196-	100. 00
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	22 127	20 138	1 989	9. 88
40100000 FOURNISSEURS	11 730	14 030	2 300-	16. 40
40800000 FRNS FACTURES NON PARVENUES	10 397	6 108	4 289	70. 22
DETTES FISCALES ET SOCIALES	102 181	107 194	5 013-	4. 68
42510000 NOTES DE FRAIS SALARIES	9		9	
42820000 PROV CONGES PAYES	17 143	25 097	7 954-	31. 69
42860000 PROVISIONS SALAIRES A VERSER		4 307	4 307-	100. 00
43100000 URSSAF	20 481	24 691	4 209-	17. 05
43720000 AG2R REUNICA PREVOYANCE	5 289	5 241	48	0. 91
43730000 RETRAITE GIE AG2R REUNICA	13 120	12 485	635	5. 09
43740000 HARMONIE MUTUELLE	2 815	2 975	161-	5. 39
43820000 CHARGES SOCIALES / CP	8 485	12 272	3 788-	30. 86
43861000 CH SOC / SAL A PROVISIONNER		1 834	1 834-	100. 00
44812001 ETAT - TAXE SUR LES SALAIRES	33 592		33 592	
44860001 ETAT - PRELEVEMENT A LA SOURCE	1 248	2 050	802-	39. 14
44870000 ETAT TAXE SUR LES SALAIRES		16 242	16 242-	100. 00
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	323 560	715 793	392 233-	54. 80
48700000 PRODUITS CONSTATES AVANCE	323 560	715 793	392 233-	54. 80
TOTAL V	447 868	843 321	395 453-	46. 89

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
TOTAL GENERAL	776 438	1 054 590	278 152-	26. 38

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

			Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
			31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
COTISATIONS			775	970	195-	20. 10-
75600000	COTISATIONS		775	970	195-	20. 10-
VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE			36 181	46 200	10 019-	21. 69-
70610000	PRESTATIONS DE SERVICE		36 145	46 200	10 055-	21. 76-
70820000	REFACTURATION FRAIS		36		36	
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			1 142 006	720 240	421 766	58. 56
74000010	SUBV CONSEIL DEPARTEMENTAL 13		25 000	50 000	25 000-	50. 00-
74000022	SUBV CPAM		35 000	30 000	5 000	16. 67
74000037	CD 13 ACTIONS EDUCATIVES		3 840		3 840	
74000042	SUBV REGION PACA		32 000	32 000		
74000055	SUBV VILLE MARSEILLE SANTE		29 000	29 000		
74000065	SUBV MILDECA		12 000	12 000		
74000071	SUBV VILLE MARSEILLE FEMMES		3 000	3 000		
74000108	SUBV ARS PRAPS		185 000	185 000		
74000109	SUBVARS JEUNES		100 000	100 000		
74000110	ARS FLAMANT QUARTIER NORD		422 409	48 711	373 697	767. 17
74000140	SUBV CAF		226 094	138 186	87 908	63. 62
74000141	SUBV CONTRAT DE VILLE CONS TRA			42 700	42 700-	100. 00-
74000142	SUBV CONTRAT DE VILLE PAEJ QPV			3 000	3 000-	100. 00-
74000143	SUBV POLITIQUE VILLE METROPOLE			8 500	8 500-	100. 00-
74000144	SUBV CONTRAT VILLE		54 500		54 500	
74010710	SUBV FONDATION DE FRANCE		6 164	20 143	13 979-	69. 40-
74011200	SUBV FIPD		8 000	8 000		
74011700	FONDATION CREDIT AGRICOLE			10 000	10 000-	100. 00-
DONS MANUELS			4 028	755	3 273	433. 52
75411000	DONS		4 028	755	3 273	433. 52
CONTRIBUTIONS FINANCIERES				2 100	2 100-	100. 00-
75510000	CONTRIBUTIONS FINANCIERES			2 100	2 100-	100. 00-
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS, PROVISIONS				4 216	4 216-	100. 00-
79100000	TRANSFERT CHARGES			4 216	4 216-	100. 00-
UTILISATIONS DES FONDS DEDIES			2 907	1 490	1 417	95. 08
78940000	REPRISE FONDS DEDIES		2 907	1 490	1 417	95. 08
AUTRES PRODUITS			7	2	5	216. 44
75800000	PRODUIT DIVERS GESTION COURANT		7	2	5	216. 44
TOTAL I			1 185 904	775 974	409 930	52. 83
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES			252 999	166 032	86 967	52. 38
60400000	PRESTATIONS DE SERVICES		261	13 500	13 239-	98. 07-
60610000	GAZ		5 181	6 259	1 078-	17. 22-
60611200	ELECTRICITE		1 374	1 443	68-	4. 72-
60630000	FOURNITURES ENTRETIEN & PETIT		1 535	1 973	438-	22. 19-
60640000	FOURNITURES DE BUREAU		9 539	9 416	122	1. 30
60661000	Achats de produits Pharma.		19	398	380-	95. 33-
61228000	LEASING COPIEURS		7 337	6 596	741	11. 24
61321000	LOCATION IMM ESTELLE		21 669	21 082	587	2. 78
61350000	LOCATIONS DIVERSES		1 914	1 019	895	87. 84
61400000	CHARGES LOCATIVES		5 326	5 233	93	1. 77
61500000	ENTRETIEN REPARATION		1 186	892	294	32. 93
61510000	ENTRETIEN LOCAUX		8 104	8 175	71-	0. 87-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
61560000	MAINTENANCE	6 420	5 190	1 230	23. 70
61600000	ASSURANCE	3 605	2 679	926	34. 55
61810000	DOCUMENTATION	90	455	365-	80. 23-
62210000	HONORAIRES INTERPRETES	47 425	41 290	6 135	14. 86
62260000	HONORAIRES EXPERT COMPTABLE	15 762	12 900	2 862	22. 19
62261100	HONORAIRES CAC	5 220	5 220		
62262000	HONORAIRES SUPERVISEURS	1 320	2 200	880-	40. 00-
62265000	HONORAIRES DIVERS	226	1 400	1 174-	83. 83-
62266600	HONORAIRES ETUDES	86 970		86 970	
62300000	PUBLICATIONS INFORMATION	979	1 136	158-	13. 89-
62360000	CATALOGUES ET IMPRIMES	1 515	1 792	277-	15. 48-
62380000	DONS CADEAUX	550	12	538	NS
62510000	VOYAGE ET DEPLACEMENT	4 604	4 041	563	13. 94
62570000	MISSIONS RECEPTIONS	4 407	3 028	1 379	45. 55
62600000	TELEPHONE FIXE OVH	2 591	2 572	19	0. 74
62600011	FRAIS INTERNET	492	102	390	380. 82
62600012	FRAIS TELECOM	2 653	2 154	499	23. 16
62602000	WEB	95	79	16	20. 04
62610000	FRAIS POSTAUX	343	344	1-	0. 31-
62700000	COMMISSIONS ET FRAIS BANCAIRES	1 931	2 052	121-	5. 92-
62810000	CONCOURS DIVERS	2 359	1 399	960	68. 58
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS		41 437	22 962	18 475	80. 46
63110000	TAXE SUR LES SALAIRES	31 255	13 904	17 351	124. 79
63131000	FORMATION	2 659	4 531	1 872-	41. 31-
63330000	FORMAT. PROF. CONTINUE	6 541	3 090	3 450	111. 65
63580000	AUTRES TAXES	807	1 437	630-	43. 83-
63581000	TIMBRES FISCAUX	175		175	
SALAIRES ET TRAITEMENTS		553 711	394 535	159 176	40. 35
64100000	SALAIRES BRUTS	473 521	372 420	101 101	27. 15
64120000	PROV CONGES PAYES	7 954-	3 464	11 418-	329. 65-
64130000	PRIMES ET GRATIFICATIONS	67 531	12 715	54 816	431. 12
64133000	SALAIRES A VERSER	4 307-	4 307	8 615-	200. 00-
64141100	IND.RUPTURE NON SOUMISES	4 400		4 400	
64142000	AVANCE IJSS - RBT SS		35	35-	100. 00-
64143000	INDEMNITE DE STAGE		358	358-	100. 00-
64144000	IND. / PRIMES NON SOUMISES	20 521	1 236	19 286	NS
COTISATIONS SOCIALES		213 405	149 814	63 591	42. 45
64510000	COTISATIONS URSSAF	125 848	82 033	43 816	53. 41
64530000	COTISATIONS RETRAITE	34 422	22 428	11 994	53. 48
64532000	COTISATIONS PREVOYANCE	23 248	16 482	6 766	41. 05
64540000	COTISATION CHOMAGE	23 089	16 471	6 618	40. 18
64550000	COTISATIONS MUTUELLE	11 437	7 843	3 594	45. 83
64560000	AUTRES CHARGES SOCIALES		1 703-	1 703	100. 00
64580000	CHARGES SOCIALES / CP	3 788-	2 335	6 123-	262. 19-
64581000	CH SOC SALAIRE A PROVISIONNER	1 834-	1 834	3 667-	200. 00-
64750000	MEDECINE DU TRAVAIL	982	2 092	1 110-	53. 08-
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS		4 466	4 453	13	0. 29
68112000	DOT. AMORT IMMO CORPO	4 466	4 453	13	0. 29

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
DOTATIONS AUX PROVISIONS	85 464		85 464	
68150000 PROVISION POUR RISQUES	85 464		85 464	
AUTRES CHARGES	5	23	17-	76. 37-
65800000 AUTRES CHARGES GESTION	5	23	17-	76. 37-
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 151 488	737 819	413 669	56. 07
RESULTAT D'EXPLOITATION	34 416	38 155	3 738-	9. 80-
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	328	2	326	NS
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	328	2	326	NS
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	328	2	326	NS
RESULTAT FINANCIER	328	2	326	NS
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	34 744	38 156	3 412-	8. 94-
PRODUITS EXCEPTIONNELS		3 405	3 405-	100. 00-
77200000 PDTS SUR EXO ANTERIEURS		3 405	3 405-	100. 00-
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		3 405	3 405-	100. 00-
RESULTAT EXCEPTIONNEL		3 405	3 405-	100. 00-
TOTAL DES PRODUITS	1 186 232	779 381	406 852	52. 20
TOTAL DES CHARGES	1 151 488	737 819	413 669	56. 07
EXCEDENT OU DEFICIT	34 744	41 562	6 817-	16. 40-

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 776 438.18 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 185 903.95 Euros et dégageant un excédent de 34 744.39 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1/ Activité de l'année :

1.1/ Les missions :

Imaje Santé est destiné à favoriser la prise en compte par les jeunes de leur propre santé, dans ses aspects somatiques, psychologiques et socio-éducatifs, et à faciliter leur accès aux services de prévention et de soin existants.

Lieu de prévention et de promotion de la santé, Imaje Santé propose un accueil individualisé, ainsi que des actions collectives, sur les questions relatives à la santé. Dotée d'une équipe pluridisciplinaire, Imaje Santé intervient dans le cadre d'une démarche de santé globale, sans spécialisation sur un facteur de risque ou une pathologie.

Les consultations ont vocation à être préventives : informer, sensibiliser et accompagner, évaluer les problématiques et repérer précocement les situations nécessitant une prise en charge, orienter vers des structures spécialisées.

Imaje Santé a vocation à développer le travail en réseau avec les professionnels de la santé, du travail social, de l'éducation et de l'insertion pour une meilleure prise en compte des problématiques vécues par les jeunes.

Parrallèlement, Imaje Santé propose des actions en direction des parents et des professionnels en charge de la jeunesse. Imaje Santé est un "observatoire local" de la santé des adolescents et des jeunes adultes.

1.2/ Les modalités d'intervention :

Les entretiens peuvent être médicaux et / ou psychologiques et / ou sociaux.

Quelle que soit la modalité d'entrée du jeune, les professionnels d'Imaje Santé prennent en compte la santé de manière globale dans l'objectif d'accompagner vers le droit commun.

En tant que structure de proximité, Imaje Santé prend en compte, dans le développement de ses actions, les caractéristiques de son territoire.

Imaje Santé développe des actions spécifiques sur des tranches d'âges ou des thématiques particulières en fonction de besoins identifiés du territoire.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

1.3/ Le cadre d'intervention :

- Un lieu portant un affichage clair sur la prévention et la promotion de la santé, un espace réservé aux adolescents et aux jeunes adultes (12-25 ans), aménagé chaleureusement à leur image.
- Une souplesse de fonctionnement dans ses modalités d'accès : un accueil inconditionnel, libre d'accès et d'adhésion, gratuit et confidentiel avec possibilité d'anonymat, avec ou sans rendez-vous.
- Un premier accueil très qualifié, une écoute attentive, sécurisante, active et sans jugement, favorisant le développement d'une relation de confiance et l'expression d'une demande.

2/ Continuité d'exploitation :

Imaje Santé maintient un bon équilibre financier au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2025. A ce titre et compte tenu du fait que la situation de trésorerie de l'association est restée stable depuis la clôture, les comptes annuels ont été établis dans le respect du principe de continuité d'exploitation et aucun des ajustements qui pourraient s'avérer nécessaires, si l'association n'était plus en mesure de poursuivre son exploitation, n'a été constaté.

3/ Faits marquants :

Il est à noter que le projet ImajeSanté Flamants a été subventionné par l'ARS pour un montant de 322 300 € pour l'année 2025 et a été mené sur l'année complète. Ce projet a fait l'objet comptablement d'un produit constaté d'avance pour 288 680 € au 31 décembre 2025 pour constater l'avancement des dépenses budgétaires allouées.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du règlement 2014-03 relatif au Plan Comptable Général, du règlement ANC 2018-06 relatif aux personnes morales de droit privé à but non lucratif ainsi que du règlement ANC 2022-06 et du règlement ANC 2023-03 du 7 juillet 2023.

Changement de méthode

Les dispositions du règlement ANC 2022-06 s'appliquent à compter de l'exercice ouvert au 1er janvier 2025.

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

- Les transferts de charges relatifs à des prises en charges de formation OPCO initialement constatés en compte "7910 0000" ont été comptabilisés sur l'exercice 2025 au crédit du compte de charge "6313 1000 - Formation"

- Les produits à recevoir sur organismes sociaux initialement constatés en compte "4387 0000 - Org sociaux produits à recevoir" ont été comptabilisés sur l'exercice 2025 en compte "4390 0000 - Org sociaux produits à recevoir"

- Les dettes de taxe sur les salaires initialement constatés en compte "4487 0000 - Etat - Taxe sur les salaires" ont été comptabilisés sur l'exercice 2025 en compte "4481 2001 - Etat - Taxe sur les salaires"

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	34 538		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 560		
Installations générales agencements aménagements divers	208 293		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	61 179		2 301
TOTAL	274 032		2 301
Prêts, autres immobilisations financières	2 767		
TOTAL	2 767		
TOTAL GENERAL	311 337		2 301

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			34 538	34 538
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			4 560	4 560
Installations générales agencements aménagements divers			208 293	208 293
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			63 480	63 480
TOTAL			276 333	276 333
Prêts, autres immobilisations financières			2 767	2 767
TOTAL			2 767	2 767
TOTAL GENERAL			313 638	313 638

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	34 538			34 538
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 560			4 560
Installations générales agencements aménagements divers	198 428	3 609		202 036
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	60 533	857		61 390
TOTAL	263 521	4 466		267 987
TOTAL GENERAL	298 059	4 466		302 525

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Les dotations aux amortissements ont été constatées au débit des comptes :

- 6811 1000 : pour les dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles
- 6811 2000 : pour les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles

ANC 2018-06 : Art. 431-5

SO' CONSEIL

ANNEXE

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Subventions d'exploitation	8 510		2 907			5 603	
Subv Fondation de France	8 510		2 907			5 603	
TOTAL	8 510		2 907			5 603	

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	141 513	85 464			226 977
TOTAL	141 513	85 464			226 977
TOTAL GENERAL	141 513	85 464			226 977
Dont dotations et reprises d'exploitation		85 464			

Lors de la crise sanitaire Covid-19, l'association n'a pas été en mesure d'assurer toutes les actions subventionnées au cours de l'exercice. Lorsqu'elle n'a pas reçu l'accord de report ou la confirmation de la possibilité de conserver la subvention, l'association a pris la décision de provisionner le risque sur la quote-part de la subvention non justifiable. Il reste au 31/12/2025, une provision de 141 513 € pour laquelle l'association n'a pas eu le retour du financeur. La provision a donc été maintenue dans les comptes.

Au cours de l'exercice 2025, l'association n'a pas atteint le montant de dépenses subventionnables initialement prévu dans les demandes de subventions. Le traitement en report sur l'exercice 2026 ou en remboursement de la quote-part non utilisée ne sera acté par le financeur que lors du dépôt des bilans d'actions. L'association a provisionné l'intégralité du risque au 31/12/2025 pour un montant total de 85 464 €.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 767	0-	2 767
Autres créances clients	3 345	3 345	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 498	1 498	
Divers état et autres collectivités publiques	162 317	162 317	
Débiteurs divers	2 281	2 281	
Charges constatées d'avance	1 560	1 560	
TOTAL	173 769	171 002	2 767

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	22 127	22 127		
Personnel et comptes rattachés	17 152	17 152		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	50 190	50 190		
Autres impôts taxes et assimilés	34 840	34 840		
Produits constatés d'avance	323 560	323 560		
TOTAL	447 868	447 868		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	34 538	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	162 317
Total	162 317

Détail des produits à recevoir

	Montant
4417 7960 - Subv Région	48 000
4417 9400 - Subv CAF	91 717
4417 9600 - Subv FSE-IEJ	22 024
4417 9700 - Subv Département	576
Total	162 317

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 397
Dettes fiscales et sociales	60 468
Total	70 865

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 560
Total	1 560
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	323 560
Total	323 560

Les produits constatés d'avance se décomposent de la façon suivante :

- Subventions région PACA 2025/ 2026 : 30 000 €
- Subventions ARS Flamants : 288 680 €
- Subvention CD13 2025/ 2026 : 2 880 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Ventilation des subventions**

Répartition par secteur d'activité	Montant
Subv Fondation de France	6 164
Subv Conseil Départemental des BdR	28 840
Subv CPAM	35 000
Subv CAF	226 094
Subv Ville de Marseille	32 000
Subv Midelca	12 000
Subv ARS	707 408
Subv FIPD	8 000
Subv Contrat de Ville (Etat / Metropole / Département)	54 500
Subv Région	32 000
Total	1 142 006

Rémunération des dirigeants

Conformément aux dispositions de l'article 20 de la loi N°2006-586 du 23 mai 2006, qui est ainsi libellé :

" Les associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 euros et recevant une ou plusieurs subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 euros doivent publier chaque année dans le compte financier les rémunérations des trois plus hauts **cadres dirigeants bénévoles et salariés** ainsi que leurs avantages en nature."

Il est ici indiqué que dans la situation de l'Association, il n'y a pas eu lieu de publier les sommes versées aux trois cadres dirigeants bénévoles ou salariés.

Cependant, par souci de transparence, il est précisé :

1° que le montant des sommes versées aux trois cadres les mieux rémunérés pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élève à 127 196 euros étant précisé qu'aucun des cadres n'a de pouvoir d'engagement de l'Association et qu'ils ne sauraient donc être considérés comme dirigeants ;

2° qu'aucune somme ni aucun avantage en nature n'ont été accordés aux administrateurs de l'Association.

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	8
Employés	5
Total	13

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Valorisation des contributions volontaires

Imaje Santé n'a pas bénéficié de l'aide de bénévoles au cours de l'exercice 2025.

Les valorisations des dons en nature sont transmises par les partenaires conformément aux règles qui régissent les conventions de mécénat à savoir :

- Dons de marchandises : valeur comptable en stock,
- Dons de matériel d'équipement immobilisé : valeur vénale,
- Dons sous forme de prestation de service : prix de revient de la prestation offerte (à savoir, hors TVA et hors marge bénéficiaire).

Dans ces trois cas, et conformément à la loi, le partenaire justifie par un écrit officiel et détaillé la valorisation de son concours afin de permettre l'édition du reçu fiscal par Imaje Santé.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 220 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 5 220 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euros

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagement en matière de pensions et retraites**

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. Cependant à titre d'information, l'indemnité de départ à la retraite s'élève à :

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	31 642
55 à 59 ans	6 à 10 ans	21 512
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	10 326
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		63 480

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 66 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible

Association Imaje Santé

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2025
Association Imaje Santé
35, rue Estelle - 13001 Marseille
Ce rapport contient 22 pages

Association Imaje Santé

Siège social : 35, rue Estelle - 13001 Marseille
Fonds associatifs : 95 990€

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'Assemblée Générale de l'Association Imaje Santé,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre Association, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de méthode » de l'annexe des comptes annuels qui expose les changements de méthode comptable et les incidences résultant de l'application de nouveaux règlements ANC.

Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La comptabilité de votre association fait apparaître une provision pour risque de reversement de subventions FSE. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'association sur la base des éléments disponibles à ce jour. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

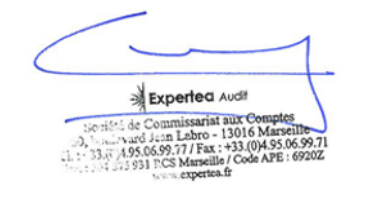
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 3 juin 2026

Expertea Audit



Patrick Estienne
Associé

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés et droits assimilés	34 538	34 538				
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	276 333	267 987	8 346	10 511	2 165-	20. 60-
	En cours, avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières ⁽¹⁾						
	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	2 767		2 767	2 767		
	Total II	313 638	302 525	11 113	13 278	2 165-	16. 31-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances ⁽²⁾						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 345		3 345	7 196	3 851-	53. 52-
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres créances	166 097		166 097	407 056	240 959-	59. 20-
	Charges constatées d'avance ⁽²⁾	1 560		1 560	2 417	857-	35. 47-
	Valeurs mobilières de placement	153		153	153		
	Instruments financiers à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	594 171		594 171	624 490	30 319-	4. 85-
	Total III	765 325		765 325	1 041 312	275 987-	26. 50-
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (IV)						
	Primes de remboursement des emprunts (V)						
	Ecart de conversion et différences d'évaluation (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 078 963	302 525	776 438	1 054 590	278 152-	26. 38-

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles	108 501	108 501		
	Réserves pour projet de l'entité				
	Autres				
	Report à nouveau	47 255-	88 817-	41 562	46. 79
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	34 744	41 562	6 817-	16. 40-
	Situation nette (sous total)	95 990	61 245	34 744	56. 73
	Fonds propres consommptibles				
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	95 990	61 245	34 744	56. 73
AUTRES FONDS PROPRES	Fonds non remboursables				
	Avances conditionnées				
	Droits du concédant				
	Total II				
FONDS REPORTES ET DEBIES	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés	5 603	8 510	2 907-	34. 16-
	Total III	5 603	8 510	2 907-	34. 16-
PROVISIONS	Provisions pour risques	226 977	141 513	85 464	60. 39
	Provisions pour charges				
	Total IV	226 977	141 513	85 464	60. 39
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		196	196-	100. 00-
	Emprunts et dettes financières diverses (2)				
	Instruments financiers à terme				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	22 127	20 138	1 989	9. 88
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	102 181	107 194	5 013-	4. 68-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance	323 560	715 793	392 233-	54. 80-
	Total V	447 868	843 321	395 453-	46. 89-
	Écarts de conversion et différences d'évaluation (VI)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	776 438	1 054 590	278 152-	26. 38-

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)

(2) Dont emprunts participatifs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits d'exploitation ⁽¹⁾						
Cotisations		775		970	195-	20. 10-
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service		36 181		46 200	10 019-	21. 69-
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation		1 142 006		720 240	421 766	58. 56
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommptible						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels		4 028		755	3 273	433. 52
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières				2 100	2 100-	100. 00-
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions				4 216	4 216-	100. 00-
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
Utilisations des fonds dédiés		2 907		1 490	1 417	95. 08
Autres produits		7		2	5	216. 44
Total I		1 185 904		775 974	409 930	52. 83
Charges d'exploitation ⁽²⁾						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes		252 999		166 032	86 967	52. 38
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés		41 437		22 962	18 475	80. 46
Salaires et traitements		553 711		394 535	159 176	40. 35
Cotisations sociales		213 405		149 814	63 591	42. 45
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		4 466		4 453	13	0. 29
Dotations aux provisions		85 464			85 464	
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges		5		23	17-	76. 37-
Total II		1 151 488		737 819	413 669	56. 07
1 - Résultat d'exploitation (I-II)		34 416		38 155	3 738-	9. 80-

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés		328		2	326	NS
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des immobilisations financières cédées						
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total III		328		2	326	NS
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total IV						
2. Résultat financier (III-IV)		328		2	326	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)		34 744		38 156	3 412-	8. 94-
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)				3 405	3 405-	100. 00-
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)						
4. Résultat exceptionnel (V-VI)				3 405	3 405-	100. 00-
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)		1 186 232		779 381	406 852	52. 20
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)		1 151 488		737 819	413 669	56. 07
5. EXCEDENT OU DEFICIT		34 744		41 562	6 817-	16. 40-

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature	925		925	
Bénévolat				
TOTAL	925		925	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens	925		925	
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
TOTAL	925		925	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 776 438.18 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 185 903.95 Euros et dégageant un excédent de 34 744.39 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1/ Activité de l'année :

1.1/ Les missions :

Imaje Santé est destiné à favoriser la prise en compte par les jeunes de leur propre santé, dans ses aspects somatiques, psychologiques et socio-éducatifs, et à faciliter leur accès aux services de prévention et de soin existants.

Lieu de prévention et de promotion de la santé, Imaje Santé propose un accueil individualisé, ainsi que des actions collectives, sur les questions relatives à la santé. Dotée d'une équipe pluridisciplinaire, Imaje Santé intervient dans le cadre d'une démarche de santé globale, sans spécialisation sur un facteur de risque ou une pathologie.

Les consultations ont vocation à être préventives : informer, sensibiliser et accompagner, évaluer les problématiques et repérer précocement les situations nécessitant une prise en charge, orienter vers des structures spécialisées.

Imaje Santé a vocation à développer le travail en réseau avec les professionnels de la santé, du travail social, de l'éducation et de l'insertion pour une meilleure prise en compte des problématiques vécues par les jeunes.

Parrallèlement, Imaje Santé propose des actions en direction des parents et des professionnels en charge de la jeunesse. Imaje Santé est un "observatoire local" de la santé des adolescents et des jeunes adultes.

1.2/ Les modalités d'intervention :

Les entretiens peuvent être médicaux et / ou psychologiques et / ou sociaux.

Quelle que soit la modalité d'entrée du jeune, les professionnels d'Imaje Santé prennent en compte la santé de manière globale dans l'objectif d'accompagner vers le droit commun.

En tant que structure de proximité, Imaje Santé prend en compte, dans le développement de ses actions, les caractéristiques de son territoire.

Imaje Santé développe des actions spécifiques sur des tranches d'âges ou des thématiques particulières en fonction de besoins identifiés du territoire.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

1.3/ Le cadre d'intervention :

- Un lieu portant un affichage clair sur la prévention et la promotion de la santé, un espace réservé aux adolescents et aux jeunes adultes (12-25 ans), aménagé chaleureusement à leur image.
- Une souplesse de fonctionnement dans ses modalités d'accès : un accueil inconditionnel, libre d'accès et d'adhésion, gratuit et confidentiel avec possibilité d'anonymat, avec ou sans rendez-vous.
- Un premier accueil très qualifié, une écoute attentive, sécurisante, active et sans jugement, favorisant le développement d'une relation de confiance et l'expression d'une demande.

2/ Continuité d'exploitation :

Imaje Santé maintient un bon équilibre financier au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2025. A ce titre et compte tenu du fait que la situation de trésorerie de l'association est restée stable depuis la clôture, les comptes annuels ont été établis dans le respect du principe de continuité d'exploitation et aucun des ajustements qui pourraient s'avérer nécessaires, si l'association n'était plus en mesure de poursuivre son exploitation, n'a été constaté.

3/ Faits marquants :

Il est à noter que le projet ImajeSanté Flamants a été subventionné par l'ARS pour un montant de 322 300 € pour l'année 2025 et a été mené sur l'année complète. Ce projet a fait l'objet comptablement d'un produit constaté d'avance pour 288 680 € au 31 décembre 2025 pour constater l'avancement des dépenses budgétaires allouées.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du règlement 2014-03 relatif au Plan Comptable Général, du règlement ANC 2018-06 relatif aux personnes morales de droit privé à but non lucratif ainsi que du règlement ANC 2022-06 et du règlement ANC 2023-03 du 7 juillet 2023.

Changement de méthode

Les dispositions du règlement ANC 2022-06 s'appliquent à compter de l'exercice ouvert au 1er janvier 2025.

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

- Les transferts de charges relatifs à des prises en charges de formation OPCO initialement constatés en compte "7910 0000" ont été comptabilisés sur l'exercice 2025 au crédit du compte de charge "6313 1000 - Formation"

- Les produits à recevoir sur organismes sociaux initialement constatés en compte "4387 0000 - Org sociaux produits à recevoir" ont été comptabilisés sur l'exercice 2025 en compte "4390 0000 - Org sociaux produits à recevoir"

- Les dettes de taxe sur les salaires initialement constatés en compte "4487 0000 - Etat - Taxe sur les salaires" ont été comptabilisés sur l'exercice 2025 en compte "4481 2001 - Etat - Taxe sur les salaires"

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	34 538		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 560		
Installations générales agencements aménagements divers	208 293		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	61 179		2 301
TOTAL	274 032		2 301
Prêts, autres immobilisations financières	2 767		
TOTAL	2 767		
TOTAL GENERAL	311 337		2 301

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			34 538	34 538
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			4 560	4 560
Installations générales agencements aménagements divers			208 293	208 293
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			63 480	63 480
TOTAL			276 333	276 333
Prêts, autres immobilisations financières			2 767	2 767
TOTAL			2 767	2 767
TOTAL GENERAL			313 638	313 638

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	34 538			34 538
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 560			4 560
Installations générales agencements aménagements divers	198 428	3 609		202 036
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	60 533	857		61 390
TOTAL	263 521	4 466		267 987
TOTAL GENERAL	298 059	4 466		302 525

ANNEXE					
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025					
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 609				
Matériel de bureau informatique mobilier	857				
TOTAL	4 466				
TOTAL GENERAL	4 466				
Les dotations aux amortissements ont été constatées au débit des comptes : - 6811 1000 : pour les dotations aux amortissementsdes immobilisationsincorporelles - 6811 2000 : pour les dotations aux amortissementsdes immobilisationscorporelles					
Tableau de variation des fonds propres ANC 2018-06 : Art. 431-5					
VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Réserves	108 501				108 501
Report à nouveau	88 817 -	41 562		0	47 255 -
Excédent ou déficit de l'exercice	41 562	41 562 -	34 744		34 744
Situation nette	61 245		34 744	0 -	95 990
TOTAL I	61 245		34 744	0	95 990

ANNEXE

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Subventions d'exploitation	8 510		2 907			5 603	
Subv Fondation de France	8 510		2 907			5 603	
TOTAL	8 510		2 907			5 603	

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	141 513	85 464			226 977
TOTAL	141 513	85 464			226 977
TOTAL GENERAL	141 513	85 464			226 977
Dont dotations et reprises d'exploitation		85 464			

Lors de la crise sanitaire Covid-19, l'association n'a pas été en mesure d'assurer toutes les actions subventionnées au cours de l'exercice. Lorsqu'elle n'a pas reçu l'accord de report ou la confirmation de la possibilité de conserver la subvention, l'association a pris la décision de provisionner le risque sur la quote-part de la subvention non justifiable. Il reste au 31/12/2025, une provision de 141 513 € pour laquelle l'association n'a pas eu le retour du financeur. La provision a donc été maintenue dans les comptes.

Au cours de l'exercice 2025, l'association n'a pas atteint le montant de dépenses subventionnables initialement prévu dans les demandes de subventions. Le traitement en report sur l'exercice 2026 ou en remboursement de la quote-part non utilisée ne sera acté par le financeur que lors du dépôt des bilans d'actions. L'association a provisionné l'intégralité du risque au 31/12/2025 pour un montant total de 85 464 €.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 767	0-	2 767
Autres créances clients	3 345	3 345	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 498	1 498	
Divers état et autres collectivités publiques	162 317	162 317	
Débiteurs divers	2 281	2 281	
Charges constatées d'avance	1 560	1 560	
TOTAL	173 769	171 002	2 767

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	22 127	22 127		
Personnel et comptes rattachés	17 152	17 152		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	50 190	50 190		
Autres impôts taxes et assimilés	34 840	34 840		
Produits constatés d'avance	323 560	323 560		
TOTAL	447 868	447 868		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	34 538	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	162 317
Total	162 317

Détail des produits à recevoir

	Montant
4417 7960 - Subv Région	48 000
4417 9400 - Subv CAF	91 717
4417 9600 - Subv FSE-IEJ	22 024
4417 9700 - Subv Département	576
Total	162 317

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 397
Dettes fiscales et sociales	60 468
Total	70 865

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 560
Total	1 560
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	323 560
Total	323 560

Les produits constatés d'avance se décomposent de la façon suivante :

- Subventions région PACA 2025/ 2026 : 30 000 €
- Subventions ARS Flamants : 288 680 €
- Subvention CD13 2025/ 2026 : 2 880 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Ventilation des subventions**

Répartition par secteur d'activité	Montant
Subv Fondation de France	6 164
Subv Conseil Départemental des BdR	28 840
Subv CPAM	35 000
Subv CAF	226 094
Subv Ville de Marseille	32 000
Subv Midelca	12 000
Subv ARS	707 408
Subv FIPD	8 000
Subv Contrat de Ville (Etat / Metropole / Département)	54 500
Subv Région	32 000
Total	1 142 006

Rémunération des dirigeants

Conformément aux dispositions de l'article 20 de la loi N°2006-586 du 23 mai 2006, qui est ainsi libellé :

" Les associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 euros et recevant une ou plusieurs subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 euros doivent publier chaque année dans le compte financier les rémunérations des trois plus hauts **cadres dirigeants bénévoles et salariés** ainsi que leurs avantages en nature."

Il est ici indiqué que dans la situation de l'Association, il n'y a pas eu lieu de publier les sommes versées aux trois cadres dirigeants bénévoles ou salariés.

Cependant, par souci de transparence, il est précisé :

1° que le montant des sommes versées aux trois cadres les mieux rémunérés pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élève à 127 196 euros étant précisé qu'aucun des cadres n'a de pouvoir d'engagement de l'Association et qu'ils ne sauraient donc être considérés comme dirigeants ;

2° qu'aucune somme ni aucun avantage en nature n'ont été accordés aux administrateurs de l'Association.

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	8
Employés	5
Total	13

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Valorisation des contributions volontaires

Imaje Santé n'a pas bénéficié de l'aide de bénévoles au cours de l'exercice 2025.

Les valorisations des dons en nature sont transmises par les partenaires conformément aux règles qui régissent les conventions de mécénat à savoir :

- Dons de marchandises : valeur comptable en stock,
- Dons de matériel d'équipement immobilisé : valeur vénale,
- Dons sous forme de prestation de service : prix de revient de la prestation offerte (à savoir, hors TVA et hors marge bénéficiaire).

Dans ces trois cas, et conformément à la loi, le partenaire justifie par un écrit officiel et détaillé la valorisation de son concours afin de permettre l'édition du reçu fiscal par Imaje Santé.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 220 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 5 220 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euros

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. Cependant à titre d'information, l'indemnité de départ à la retraite s'élève à :

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	31 642
55 à 59 ans	6 à 10 ans	21 512
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	10 326
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		63 480

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 66 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible

Association Imaje Santé

**Rapport spécial du commissaire aux
comptes sur les conventions
réglementées**

Exercice clos le 31 décembre 2025
Association Imaje Santé
35, rue Estelle - 13001 Marseille
Ce rapport contient 2 pages

Association Imaje Santé

Siège social : 35, rue Estelle - 13001 Marseille

Fonds propres : 95 990€

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2025

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de Commerce.

Marseille, le 3 juin 2026

Expertea Audit



Société de Commissariat aux Comptes
60, boulevard Jean Labro - 13016 Marseille
Tél : +33 (0)4.95.06.99.77 / Fax : +33 (0)4.95.06.99.71
Tribunal de Commerce de Marseille / Code APE : 6920Z
www.expertea.fr

Patrick Estienne
Associé